

---

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE****Nom commercial****Multilong (Comp. 1)**

Rez.-Nr. 414848

**Fabricant / fournisseur**BAYROL France SAS - A Chemtura Company  
Chemin des hirondelles, BP 52, F-69572 Dardilly Cedex  
Téléphone +33 (0)4 72 53 23 60, Fax +33 (0)4 72 53 23 69

E-Mail bayrol@bayrol.fr

Internet www.bayrol.com

**Renseignements en cas d'urgence**Centre Anti-Poisons - 200 rue de Faubourg Saint Denis- 75475 Paris  
Cedex 10

Téléphone 01 40 05 48 48

**Conditions d'utilisation recommandées**

Produit désinfectant/oxydant/floculant pour le traitement des eau de piscines.

---

**! 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****! Classification**

Xn; R22

Xi; R36/37

N; R50/53

**Phrases R**

22

Nocif en cas d'ingestion.

31

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

36/37

Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

50/53

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

---

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Composants dangereux**

| CAS No     | EC No     | Désignation               | [%]  | Classification                        |
|------------|-----------|---------------------------|------|---------------------------------------|
| 87-90-1    | 201-782-8 | symclosène                | 72,3 | O R8; Xn R22; R31; Xi R36/37; N R50/5 |
| 16828-12-9 | 233-135-0 | Aluminiumsulfat 14-Hydrat | < 10 | Xi R41                                |

---

**4. PREMIERS SECOURS****Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.

**Après inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

Conduire chez le médecin.

**Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Assurer un traitement médical.

**Après ingestion**

Appeler immédiatement le médecin.  
En cas d'ingestion, faire boire de l'eau.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Tout moyen d'extinction approprié**

beaucoup d'eau  
dioxyde de carbone  
sable

**Tout moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

peu d'eau

**Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits**

Trichlorure d'azote

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Chlore ( Cl<sub>2</sub> )

**Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter un vêtement complet de protection.

**Remarques diverses**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****Les précautions individuelles**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**Les méthodes de nettoyage**

Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

**Remarques complémentaires**

Neutraliser le chlore actif par des produits adéquats (sulfite, thiosulfate ou peroxyde d'hydrogène).

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Précautions lors de la manipulation**

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

**Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Tenir à l'écart des acides, des agents de réduction et des substances organiques (ex. bois, papier, matières grasses).

Eviter que l'eau ne se trouve en quantité insuffisante.

**Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

**Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

**Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

Stockage: au frais et au sec.

---

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques

Matériaux appropriés (recommandé : index de protection 6, temps de perméation > 480 minutes selon la norme EN 374)

Caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de couche : 0,4 mm

Caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur de couche : 0,7 mm

Observer les modes d'emploi des fabricants respectifs à cause de la grande diversité des types

### Protection des yeux

lunettes de protection

### Mesures générales de protection

Eviter de toucher avec les yeux.

### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Etat

comprimés

### Couleur

blanc

### Odeur

caractéristique, piquante

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

|                                     | Valeur   | Température | à      | Méthode          | Remarque |
|-------------------------------------|----------|-------------|--------|------------------|----------|
| <b>pH à la livraison</b>            | 2,8      | 20 °C       | 10 g/l | potentiometrique |          |
| <b>Température de décomposition</b> | 225 °C   |             |        |                  |          |
| <b>Solubilité dans l'eau</b>        | 17,5 g/l | 25 °C       |        |                  |          |

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Conditions à éviter

Réagit au contact des substances combustibles.

Réagit au contact des acides.

Réagit au contact des impuretés.

### Matières à éviter

Dégagement de chlore au contact des acides.

### Produits de décomposition dangereux

Trichlorure d'azote

chlore

### Informations diverses

Peut provoquer des taches sur les textiles, liner, peinture, etc. Le chlore gazeux décompose beaucoup de matériaux et corrode les parties métalliques.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

|                                  | Valeur/Evaluation    | Espèces | Méthode | Remarque |
|----------------------------------|----------------------|---------|---------|----------|
| <b>DL 50 aiguë par ingestion</b> | 598 mg/kg            | rat     |         |          |
| <b>Irritation de la peau</b>     | Légèrement irritant. |         |         |          |
| <b>Irritation des yeux</b>       | Irritant.            |         |         |          |

### Constatations empiriques

Irrite les organes de la respiration  
le produit est irritant pour les muqueuses

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Effets toxiques sur l'environnement

|                | Valeur                | Espèces             | Méthode | Evaluation |
|----------------|-----------------------|---------------------|---------|------------|
| <b>Poisson</b> | CL 50 < 1 mg/l (96 h) | Lepomis macrochirus |         |            |

### Remarques générales

Eviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Code déchets

06 03 14

### Nom du déchet

sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13

### Recommandations relatives au produit

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

### Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

### Produit de nettoyage recommandé

eau

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 3077 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Acide trichloroisocyanurique, se (symclosene)), 9, III

### Transport maritime IMDG

UN 3077 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Trichloroisocyanuric acid, dry (symclosene)), 9, III

### Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 3077 Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Trichloroisocyanuric acid, dry (symclosene)), 9, III



---

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Remarques relatives à l'identification

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

### Identification

- Xn** Nocif  
**N** Dangereux pour l'environnement

### Phrases R

- 22 Nocif en cas d'ingestion.  
31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.  
36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.  
50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Phrases S

- 2 Conserver hors de la portée des enfants.  
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
8 Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

### Identification particulière de certaines préparations

Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, peut libérer des gaz dangereux (chlore).

---

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Source des principales informations

Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich  
Renseignements puisés dans différents manuels techniques  
Études toxicologiques NIOSH-Tox  
Selon les législations en vigueur

### Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

- R 22 Nocif en cas d'ingestion.  
R 31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.  
R 36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.  
R 41 Risque de lésions oculaires graves.  
R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R 8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.